



**COACHING PRIVÉ AU
SEIN DE VOTRE
CABINET:
ORGANISATIONNEL**



PROGRAMME

**APRÈS UN AUDIT MÉTICULEUX
POUVANT SE DÉROULER SUR
PLUSIEURS JOURS DE L'ENSEMBLE
DE VOTRE STRUCTURE ET
L'ANALYSE DU QUESTIONNAIRE
PRÉ AUDIT NOUS SERONS EN
MESURE DE VOUS PROPOSER UN
PLAN D'ACTION TOTALEMENT
PERSONNALISÉ, AFIN
D'AMÉLIORER VOS PRATIQUES ET
VOTRE BIEN ÊTRE AINSI QUE CELUI
DE VOTRE ÉQUIPE.
NOUS POURRONS ALORS PRÉVOIR
UN ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ SI VOUS EN
EPROUVEZ LE BESOIN SUR UN OU
PLUSIEURS MOIS**

OBJECTIFS

- **RÉPONDRE À VOS DEMANDES SUR LES PROBLÉMATIQUES OU LES SUR LES AXES D'AMÉLIORATIONS QUI VOUS SONT PROPRES**
- **VOUS AIDER À RETROUVER UN ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTS DOMAINES DE VOTRE VIE.**
- **VOUS ACCOMPAGNER DANS LE PROCESSUS D'AMÉLIORATION PERMANENTE DE VOTRE STRUCTURE**
- **VOUS AIDER À RETROUVER OU À CONSOLIDER LE BONHEUR AU TRAVAIL**
- **TRAVAILLER VOTRE VISION ET PLANIFIER VOS OBJECTIFS**
- **VOUS ACCOMPAGNER DANS LA GESTION DE VOTRE TEMPS**
- **RATIONNALISER VOS DÉPENSES**
- **TRAVAILLER SUR LES DIFFÉRENTS TYPES DE COMMUNICATION**

Présentiel	Durée : selon votre besoin	Tarif : sur devis
PARTICIPANTS : Professionnels de santé spécialisé en chirurgie dentaire	PRE-REQUIS : être dentiste, prothésiste, aide ou assistante dentaire	INTERVENANTS : à retrouver sur le site internet
MODALITES D'EVALUATION : nous attachons à vérifier que l'apprenant ne rencontre pas de difficultés. Des QCM peuvent être proposés en début, et obligatoirement en fin de cours de formation. Lors des séances de travaux pratiques, l'encadrant vérifie l'évaluation des acquis, en échange direct. Vérification de compréhension.	VALIDATION : A l'issue de la formation accès au certificat de réalisation	ACCESSIBILITE Pour les personnes en situation de Handicap, contactez-nous par notre formulaire de contact contact@formation-dent-art.fr
DATES : sur Rendez-vous	LIEUX : dans votre établissement	NOMBRE DE PARTICIPANTS : minimum 1
CONDITION D'ANNULATION : en cas d'annulation par le participant : Après le délai de rétractation de 15 jours et pour toute annulation survenue dans les 89 jours avant le début de la prestation de formation, 30% du montant total du cout de la formation est dû. - Entre 90 jours et 46 jours avant le début de la prestation de formation, 50% du montant total de la formation est dû. - A partir de 45 jours avant début de la prestation de formation, la totalité du montant de la formation est dû	INSCRIPTION : immédiate jusqu'à 10 jours avant la date de début de la formation, en fonction des places disponibles, sous réserve d'un acompte de 50% du montant de la formation.	MOYENS PEDAGOGIQUES : Écran de projection, tablettes, ordinateurs, modèles pédagogiques (fausses dents, caméra optique..), matériel consommable et spécifique de chirurgie dentaire.